

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

PORTRAIT HAUT CHEMIN-PAYS DE PANGE

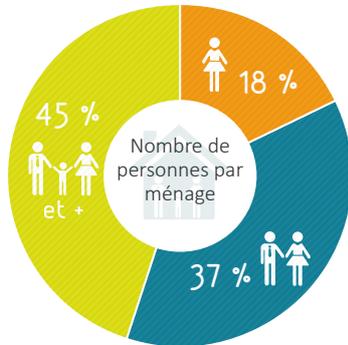
Imaginons ensemble la mobilité de demain



Qui sont les habitants ?

Un échantillon de 625 personnes a été enquêté dans la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange, sur leurs pratiques de mobilité un jour de semaine (du lundi au vendredi).

2,5 personnes par ménage en moyenne*



46 %
des personnes travaillent



22 %
des personnes étudient



22 %
sont retraités



* Données INSEE 2013

La part des personnes seules dans la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange est beaucoup plus faible (18 %) que dans l'ensemble du SCoTAM (34 %). En revanche, la proportion des ménages de 3 personnes et plus y est plus élevée que la moyenne : 45 % dans la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange, contre 33% dans le SCoTAM.

Les secteurs analysés au sein du territoire Haut Chemin-Pays de Pange

Le territoire est découpé en 2 secteurs, qui correspondent aux deux secteurs de tirage de l'EDGT. Les secteurs de tirages sont des zones géographiques homogènes, au sein desquelles un échantillon représentatif de 160 résidents minimum a été interrogé.

Vigy et Courcelles-Chaussy sont des polarités dans l'armature du SCoTAM : ces deux communes sont des bourgs-centres, **elles représentent à elles seules ¼ de la population du Haut Chemin-Pays de Pange.**

1 heure par jour en moyenne pour se déplacer dans le SCoTAM

Un habitant du Haut Chemin-Pays de Pange parcourt en moyenne 32 km par jour pour ses déplacements quotidiens dans le SCoTAM. Il consacre un peu moins d'1 heure (59 minutes) pour ces mêmes déplacements.

A titre de comparaison, un habitant du SCoTAM parcourt en moyenne 21 km par jour pour se déplacer. Les habitants de la Communauté de communes font partie des habitants du SCoTAM qui réalisent les distances les plus longues pour leurs déplacements quotidiens. Ils parcourent néanmoins moins de kilomètres que ceux des territoires du Sud Messin (33 km) et de Mad&Moselle (34 km). Ces résidents de territoires périurbains sont plus éloignés des pôles d'emplois, des commerces et des services. Quant à la durée moyenne de déplacement, elle est de 57 min pour l'ensemble des habitants du SCoTAM.



Des ménages en moyenne mieux équipés en vélos qu'en voiture



2 vélos par ménage en moyenne (1,2 vélo par ménage du SCoTAM en moyenne)



1,9 voiture par ménage en moyenne (1,3 voiture par ménage du SCoTAM en moyenne)



Des ménages très motorisés

- **72 % des ménages du Haut Chemin-Pays de Pange disposent d'au moins 2 voitures** (41 % en moyenne dans le SCoTAM hors Houve)
- Les ménages du Pays de Pange (74 %) sont plus nombreux à disposer d'au moins 2 voitures que les ménages du Haut Chemin (68 %)

Plus d'1 ménage sur 2 est équipé d'au moins 1 vélo



- **1 300 personnes (8 %) déclarent réaliser au moins 2 déplacements à vélo par semaine**
- **56 % des ménages disposent de deux vélos ou plus**, ce qui est plus élevé que la moyenne du SCoTAM qui est de 35 %. Les deux secteurs de tirages sont sensiblement au même niveau d'équipement



Un usage des transports collectifs exclusivement scolaire

- **15 % des habitants du Haut Chemin-Pays de Pange affirment emprunter les réseaux de transport collectifs** (Le Met' ou réseau Fluo Grand Est, ex TIM et TER) au moins 2 fois par semaine (du lundi au vendredi). Parmi eux, 11 % déclarent les utiliser tous les jours. La très grande majorité (95 %) de ces utilisateurs réguliers (au moins deux fois par semaine) sont des scolaires ou des étudiants
- À l'inverse, 80 % des habitants du territoire affirment n'utiliser les transports collectifs qu'exceptionnellement, voire jamais
- 39 % des personnes interrogées affirment tout simplement ne pas avoir envie de prendre les transports collectifs ; 36 % déclarent que les horaires sont inadaptés et enfin 18 % déclarent que l'arrêt est trop loin du domicile. Une meilleure organisation de l'offre (horaires, parcours, points d'arrêts, etc.) permettrait de capter un plus large public, en particulier pour les liaisons vers Metz Métropole

Combien de déplacements ?

 **4 déplacements par jour** en moyenne

- Moyenne légèrement inférieure à la moyenne du SCoTAM (4,1 déplacements par jour)
- Les habitants du Pays de Pange (4.1) se déplacent en moyenne un peu plus que les habitants du Haut Chemin (3.8)

 **9 % de personnes non mobiles** en moyenne

- Inférieur à la moyenne du SCoTAM (10 %)
- 60 % des non mobiles sont des retraités

 **37 % de personnes hypermobiles** en moyenne

- Cette part se situe proche de la moyenne des habitants du SCoTAM (36 %)
- Plus de la moitié d'entre eux sont des actifs (56 %) ; 19 % sont des personnes qui étudient et 17 % sont des retraités

Un déplacement, c'est l'action, pour une personne, de se déplacer d'un lieu à un autre pour un certain motif (travail, école, loisirs, etc.), en utilisant un ou plusieurs modes de déplacement (marche, vélo, voiture, etc.) sur la voie publique

La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par personne enquêtée et par jour, tous modes et motifs confondus. Les déplacements analysés sont ceux effectués dans le SCoTAM (périmètre actuel de 2017) et en échanges avec les territoires extérieurs

Les non mobiles désignent les personnes qui ont déclaré ne pas s'être déplacées le jour de semaine enquêté

Les hypermobiles sont les personnes qui réalisent 5 déplacements et plus par jour



Avec quels modes ?

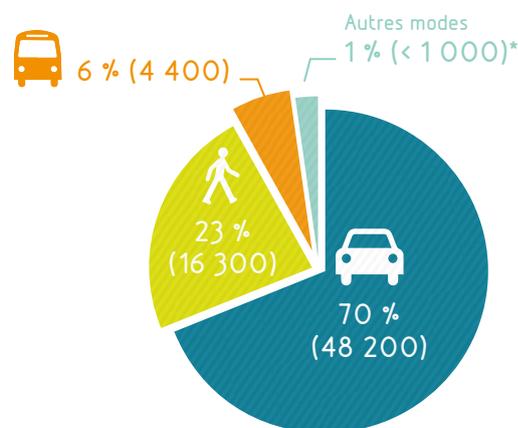
69 700 déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs au SCoTAM :

 **La voiture : 70 % des déplacements des habitants du Haut Chemin-Pays de Pange.**
60 % pour les habitants du SCoTAM

 **La marche représente quant à elle moins d'1% de l'ensemble des parts modales soit 23 %.** Cette part est relativement faible au regard de la part modale de la marche des habitants du SCoTAM (31 %)

 **Les transports collectifs occupent une faible part de la répartition modale (6 %),** au même titre que les habitants du SCoTAM (7 %). Cela représente 4 400 déplacements en transports collectifs, 65 % de ces déplacements sont effectués en cars*

**Lignes du réseau Fluo, internationales en cabotage, périscolaire, occasionnel.*



 Voiture

 Marche

 Transports collectifs

Autres modes (fourgon, camion, engin agricole, taxi, etc.)

**Il s'agit d'un ordre de grandeur, le nombre de déplacements étant insuffisant pour avoir une validité statistique.*



Le nombre de déplacements en train et sur le réseau Le Met' n'est pas suffisant pour réaliser des analyses plus fines. Pour plus d'information sur la fréquentation des gares, se reporter aux études réalisées par l'AGURAM :

www.aguram.org/etudes-productions/planification/scot/valoriser-et-re-composer-les-espaces-gare

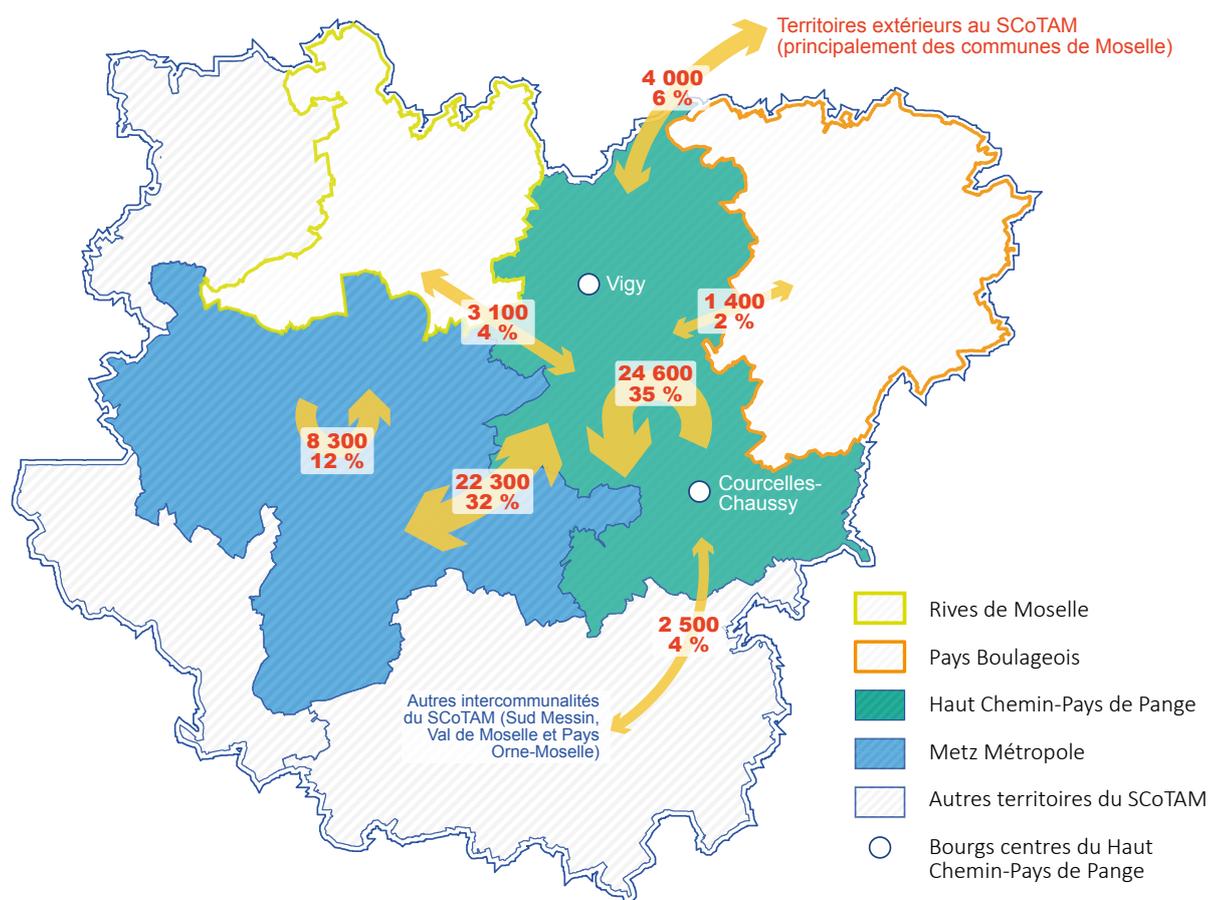
Quelle est la géographie de leurs déplacements ?

Quels flux ?

Habitants du Haut Chemin-Pays de Pange : 69 700 déplacements quotidiens

dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs :

- Plus d'1 déplacement sur 3 internes au territoire du Haut Chemin-Pays de Pange (24 600 déplacements) dont :
 - 5 400 déplacements quotidiens dans Courcelles-Chaussy
 - 2 500 déplacements quotidiens dans Vigy
 - 1 600 déplacements quotidiens dans Retonfey
 - 1 500 déplacements quotidiens dans Ogy-Montoy-Flanville



Seuls les flux significatifs statistiquement sont représentés. Les échanges entre 2 territoires sont la somme des déplacements réalisés dans les 2 sens par les habitants du Haut Chemin-Pays de Pange.

- Des échanges avec Metz Métropole (22 300 déplacements en échange quotidien) presque aussi importants que les échanges internes au Haut chemin-Pays de Pange (24 600 déplacements internes quotidiens ou au quotidien) :
 - Près d'1 déplacement sur 3 en échange avec Metz Métropole :
 - 38 % (8 500) des déplacements en échange avec Metz Métropole se font avec le secteur est de Metz Métropole (Borny, Technopôle, Grange-aux-Bois, Ars-Laquenexy, Laquenexy et les communes de l'ex-Val Saint-Pierre)
 - 27 % (6 100) de ces déplacements sont à destination du centre-ville de Metz (Ancienne ville, Nouvelle ville, les Isles) et ses quartiers limitrophes (Sablon, Plantières-Queuleu)
 - 10 % (2 200) en échange avec les communes au nord est de Saint-Julien-lès-Metz (Saint-Julien-lès-Metz, Nouilly, Noisseville, Vany, Mey, Vantoux et Chieulles)
 - 8 300 déplacements internes à Metz Métropole réalisés par les habitants du Haut Chemin-Pays de Pange
 - 12 % des déplacements réalisés par les habitants du Haut Chemin-Pays de Pange sont réalisés au sein du territoire de Metz Métropole, les habitants profitent de leur présence pour réaliser d'autres déplacements annexes en voiture à 65 % ou à la marche à 33 %
- Quelques échanges avec des territoires extérieurs au SCoTAM (4 000) principalement des communes de Moselle

Avec quels modes ?

○ Pour les échanges entre le Haut Chemin-Pays de Pange et les autres territoires :

Échanges entre Haut Chemin-Pays de Pange et...	Principaux modes	Déplacements par jour	Parts modales
Metz Métropole	Voiture TC	19 600 2 230	88 % 10 %
Rives de Moselle	Voiture	2 900	95 %

Le nombre de déplacements avec les autres intercommunalités du SCoTAM et vers les autres territoires extérieurs sont insuffisants pour estimer des parts modales.

- **88 % des échanges avec Metz Métropole sont effectués en voiture** 🚗

et 10 % en transports collectifs interurbains 🚌 (réseau Fluo Grand Est), utilisés seul ou combinés à d'autres modes.

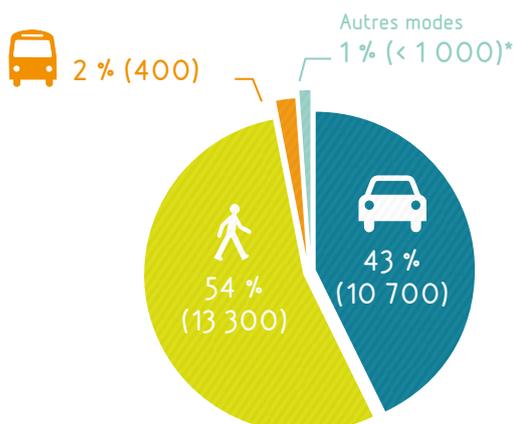
7 lignes du réseau TIM (ligne 176 Metz/Monneren, ligne 6 Metz/Luttange, ligne 5 Metz/Bouzonville, ligne 4 Metz/Creutzwald, lignes 1 et 2 Metz/Saint-Avold et la ligne 66 Metz/Villers-Stoncourt

- **Des échanges avec la Communauté de Commune Rives de Moselle presque uniquement en voiture.** La part restante concerne des déplacements en transports collectifs interurbains

○ Pour les déplacements internes au territoire du Haut Chemin-Pays de Pange :

- Pour les déplacements internes au territoire réalisés par les habitants du Haut Chemin-Pays de Pange, **la marche est le mode de déplacement privilégié (13 300 déplacements)**
- La voiture représente quant à elle seulement 43 % (10 700 déplacements) de la répartition modale
- Seuls 2 %* des déplacements s'effectuent en transports collectifs, le réseau fluo Grand Est routier privilégiant davantage les liaisons interurbaines plutôt que locales
- **Aucun déplacement à vélo n'a été recensé**

*Lignes du réseau Fluo, internationales en cabotage, périscolaire, occasionnel.



Voiture

Marche

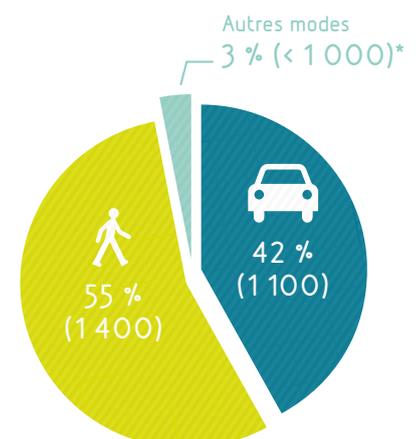
Transports collectifs

Autres modes (fourgon, camion, engin agricole, taxi, etc.)

*Il s'agit d'un ordre de grandeur, le volume de déplacements étant insuffisant pour avoir une validité statistique.

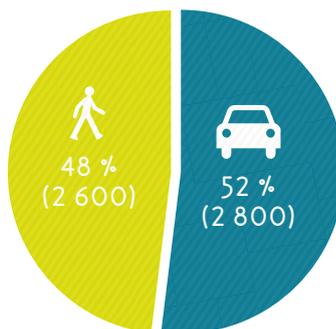
○ Pour les déplacements internes à Vigy :

- **La marche représente plus de la moitié des déplacements des habitants de la commune de Vigy**
- La voiture représente tout de même **42 % de la répartition modale alors que ces déplacements sont internes à la commune de Vigy**
- Le vélo toujours absent



○ Pour les déplacements internes à Courcelles-Chaussy :

- La voiture est le premier moyen de déplacement pour les déplacements internes de la commune
- La marche représente un peu moins de la moitié des déplacements des habitants de la commune de Courcelles-Chaussy
- Le vélo toujours absent



Voiture

Marche

*Il s'agit d'un ordre de grandeur, le volume de déplacements étant insuffisant pour avoir une validité statistique.

Pour quels motifs ?

(en excluant le retour au domicile)

	Déplacements par jour	Parts des motifs de destination
Du Haut Chemin-Pays de Pange vers...		
Metz Métropole	Travail : 3 300 Loisirs : 2 000 Achats : 1 600 Études secondaires et supérieures : 1 500 Autres motifs*	30 % 18 % 15 % 14 % *
Rives de Moselle	Multiplicité de motifs*	*
Déplacements dans...		
Haut Chemin-Pays de Pange	Loisirs : 4 800 Accompagnement : 3 500 Garderie/école : 2 500 Autres motifs : 1 200 Travail : *	35 % 25 % 18 % 9 % *

* Le volume de déplacements est insuffisant pour estimer précisément la part du motif



Le motif « loisirs » regroupe des activités sportives, culturelles ou associatives, les promenades, la restauration, les visites

Le motif « accompagnement » correspond au fait d'aller déposer quelqu'un en un lieu donné ou d'aller le récupérer

Ces déplacements sont réalisés principalement pour accompagner ou récupérer les enfants à la garderie ou aux écoles du Haut Chemin-Pays de Pange, ou plus globalement sur leur lieu d'études à Metz Métropole

○ Pour les déplacements internes des habitants du Haut Chemin-Pays de Pange :

- **Les loisirs, premier motif de déplacement interne au Haut Chemin-Pays de Pange (35 %)**

Cela représente 4 800 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire :

- 2 900 déplacements réalisés pour faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite
- 1 500 déplacements réalisés pour participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives

- **L'accompagnement, 2^e motif de déplacement interne au Haut Chemin-Pays de Pange (25 %)**

▫ Cette position s'explique par le nombre important d'écoles sur le territoire

○ Pour les déplacements vers Metz Métropole :

- Ils concernent essentiellement le **travail (30 %) et sont majoritairement en direction du Technopôle de Metz et de Borny**
- Les achats occupent la troisième place de la répartition des motifs (15 %), ils sont réalisés en grande partie dans des supermarchés, hypermarchés et leurs galeries marchandes.

Que retenir ?

-  **Loisirs, accompagnement et école** : Respectivement les 3 premiers motifs de déplacements des habitants du Haut Chemin-Pays de Pange pour se déplacer dans leur territoire
-  **Metz Métropole**, un territoire presque aussi attractif que le territoire lui-même vis-à-vis des habitants du Haut Chemin-Pays de Pange en particulier **pour le travail et les achats**
-  **La marche, mode de déplacement privilégié pour les déplacements internes** réalisés par les habitants du Haut Chemin-Pays de Pange
-  **L'usage des transports en commun**, exclusivement le fait des étudiants
-  **La voiture** encore très utilisée pour les trajets internes aux deux bourgs-centres

Quelles pistes creuser ?

- Développer les déplacements en mode actif** (à pied et à vélo) au sein des villages et des bourgs-centres :
 - En particuliers vers les écoles et les haltes ferroviaires.
- Faciliter les échanges avec Metz Métropole** en organisant les nouvelles pratiques de mobilité (covoiturage, autopartage, articulation des offres de transport) au sein de la communauté de communes et de la métropole
- Développer de nouvelles solutions de déplacement pour les personnes non-mobiles** (transport à la demande, covoiturage, etc.), qui sont dans la majorité des cas des retraités

Publication disponible sur les sites internet :

www.aguram.org/enquete
www.scotam.fr

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM
Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), mai 2019
Rédaction : Raphaël HONOREZ
Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM
Sources : EDGT SCoTAM 2017

